



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-70317>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-70317

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Service commande publique

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réfection de la toiture des ateliers et des bureaux du Centre Technique Municipal de la ville de Troyes-

Type de marché : Travaux

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 1 : Lot 1 : Renforcement de charpente métallique Attribution : déclaré sans suite pour motif d'infirmité par décision n° D2025-0034 puisque le pouvoir adjudicateur n'a reçu aucune offre. Lot 2 : Lot 2 : Désamiantage Attribution : attribué à 1 entreprise(s) - D3 (83268448400021) Notifié le 18/06 /2025 Attribué pour un montant global et forfaitaire de 46 000 euros HT. Lot 3 : Lot 3 : Couverture sèche Attribution : déclaré sans suite pour motif d'infirmité par décision n° D2025-0051 en raison de la réception d'une unique offre jugée inacceptable. Autres informations : Rappel des critères de jugement des offres : Lot 1 : Renforcement de charpente métallique : - Coût des travaux, noté sur 100 points, pondération 60%, jugé au regard du montant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF). - Valeur technique, notée sur 100 points, pondération 40%, appréciée au regard du mémoire technique du candidat portant sur les points suivants : - Sous-critère 1 : La qualité et la cohérence des moyens matériels et humains qui seront mis en oeuvre spécifiquement sur ce chantier (fourniture d'un organigramme, CV, rôles des membres de l'équipe projet, matériel utilisé...). Noté sur 5 points*

appliqués d'un coefficient 8 = note obtenue sur 40. - Sous-critère 2 : La pertinence de la méthodologie d'intervention mise en oeuvre pour la réalisation des prestations (protections mises en oeuvre, moyens d'accès, signalisation) et la gestion des contraintes Noté sur 5 points* appliqués d'un coefficient 8 = note obtenue sur 40. - Sous-critère 3 : La démarche environnementale de l'entreprise en ce qui concerne les mesures mises en place pour réduire la production de déchets en amont, en cours et en aval du chantier Noté sur 5 points* appliqués d'un coefficient 4 = note obtenue sur 20. Lot 2 : Désamiantage : - Coût des travaux, noté sur 100 points, pondération 60%, jugé au regard du montant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF). - Valeur technique, notée sur 100 points, pondération 40%, appréciée au regard du mémoire technique du candidat portant sur les points suivants : - Sous-critère 1 : La description des installations de chantier prévues pour la réalisation des prestations en site occupé (descriptions des installations du chantier de désamiantage, description des protections contre les chutes intérieures). Noté sur 5 points* appliqués d'un coefficient 10 = note obtenue sur 50. - Sous-critère 2 : La description du processus de retrait des matériaux amiantés ainsi que la méthodologie de dépose des couvertures fibro-ciment. Noté sur 5 points* appliqués d'un coefficient 10 = note obtenue sur 50. Lot 3 : Couverture sèche : - Coût des travaux, noté sur 100 points, pondération 60%, jugé au regard du montant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF). - Valeur technique, notée sur 100 points, pondération 40%, appréciée au regard du mémoire technique du candidat portant sur les points suivants : - Sous-critère 1 : La qualité et la cohérence des moyens matériels et humains qui seront mis en oeuvre spécifiquement sur ce chantier (fourniture d'un organigramme, CV, rôles des membres de l'équipe projet, matériel utilisé...) Noté sur 5 points* appliqués d'un coefficient 8 = note obtenue sur 40. - Sous-critère 2 : Les mesures de sécurité mises en oeuvre pour l'accès à la couverture (description de l'échafaudage, description des moyens de protection du personnel et du public) et la gestion des contraintes Noté sur 5 points* appliqués d'un coefficient 8 = note obtenue sur 40. - Sous-critère 3 : La démarche environnementale de l'entreprise en ce qui concerne les mesures mises en place pour réduire la production de déchets en amont, en cours et en aval du chantier Noté sur 5 points* appliqués d'un coefficient 4 = note obtenue sur 20. Durée globale du marché : Le présent marché public est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à expiration du délai de garantie de parfait achèvement ou à la levée de la dernière réserve si la réception est assortie de telles réserves. Délai d'exécution : Le délai global d'exécution des travaux tous corps d'état confondus est de 17 semaines y compris 8 semaines de période de préparation : - La période de préparation, pour chacun des lots, d'une durée de 8 semaines débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage. - Le délai d'exécution propre à chacun des lots débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage sur la base du calendrier prévisionnel d'exécution et du calendrier détaillé d'exécution établi durant la période de préparation. Un ordre de service sera notifié au titulaire de chaque lot et vaudra ordre de service de démarrage aux dates prévues par le calendrier détaillé d'exécution qui sera effectué durant la période de préparation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/06/2025